EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 septembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf septembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Luc BLANC à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Fabienne MONTEL**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Dominique ADENOT arrive pendant la présentation de la question n°1.
Madame Sylviane TARDIEU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES).
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation de la question n°4.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Cécile AUDET.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.
Madame Isabelle LAVEST quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Grégory BERNARD.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.

Rapport N° 37

PARTICIPATION DE LA VILLE À CREART 2017-2020, RÉSEAU DE VILLES EUROPÉENNES POUR LA CRÉATION ARTISTIQUE

Le réseau CreArt est un projet culturel de coopération européenne né en 2012 et regroupant des villes et institutions qui partagent des valeurs communes en faveur de la création artistique dans le domaine des arts visuels.

CreArt a bénéficié de fonds européens pendant cinq ans dans le cadre du Programme Européen Creative Europe pour le volet Culture (2007-2013). L'ensemble des actions menées a permis de contribuer à améliorer l'innovation sociale, le développement économique, l'image et l'internationalisation des villes participantes, qui ont par ailleurs souligné l'impact positif sur l'enrichissement de leur offre culturelle locale.

Une deuxième phase s'ouvre aujourd'hui, à nouveau soutenue par l'Union Européenne, pour la période 2017-2020. La ville de Clermont-Ferrand, repérée pour son dynamisme culturel et sa candidature prochaine au label Capitale européenne de la Culture, est invitée à rejoindre le réseau.

1. CreArt 2017-2020, présentation et objectifs

Initié par la municipalité de Valladolid en Espagne (membre du Réseau International des Villes Michelin), CreArt a souhaité s'élargir et invite Clermont-Ferrand dans le cadre d'un nouvel appel à projets (2017-2020).

Cette deuxième phase regroupe 11 participants de 9 pays : Clermont-Ferrand et Rouen en France, Gênes et Lecce en Italie, Katowice et Lublin en Pologne, Skopje en Macédoine, Liverpool en Grande-Bretagne, Aveiro au Portugal ainsi que deux collectifs croate et lituanien.

Les objectifs sont multiples : devenir une plate-forme de référence pour promouvoir la coopération européenne, encourager le partage d'idées et d'expériences, favoriser la créativité et l'innovation dans le domaine des arts visuels.

2. La participation de la ville à CreArt

Un programme d'activités par ville a été conçu par l'équipe de CreArt. Certaines seront récurrentes chaque année, d'autres sont définies par ville.

Durant les quatre années du projet 2017-2020, Clermont-Ferrand accueillera : l'exposition collective CreArt (2019), une conférence thématique européenne (2020) et un workshop d'artistes (2021). Par ailleurs, la ville participera annuellement à plusieurs actions du réseau : la célébration de la Journée européenne de la créativité artistique (les 21 mars), des séminaires locaux sur des thématiques précisées par CreArt, des appels à projet de street art.

Le budget prévisionnel CreArt 2017-2020 :

- Budget total : 3 096 148 €, dont 50 % financé par la Commission européenne.
- Participation de la Ville : 265 000 €, dont 50 % financé par la Commission européenne soit 132 500 € à la charge de la collectivité qui seront répartis sur la durée du programme.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver la participation de la Ville au réseau européen CreArt pour la période 2017-2020.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 octobre 2017

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST